



11 janvier 2019

Bonne année 2019

Les membres du conseil d'administration du ROHQ et l'équipe de la permanence tiennent à vous souhaiter une belle année 2019 remplie de projets stimulants.

Rencontre avec les ministres responsables de l'habitation

Le ROHQ est en attente de dates de rencontre avec la ministre provinciale des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest de même qu'avec le ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos.

Mise à jour

À l'aube de cette nouvelle année, et à la suite des regroupements effectués à travers le réseau qui ont touché une centaine d'offices, le ROHQ vous invite à lui faire part, si ce n'est pas déjà fait, des mises à jour concernant votre office, ainsi pour la création ou la mise à jour de nouveaux dossiers touchant le programme d'assurance collective et le programme du régime de retraite. Nous vous invitons à communiquer avec nous au 1 800 463-6257 pour vous accompagner dans cette démarche.

Aussi, nous vous rappelons que l'ADOHQ, la COGIWEB et le ROHQ travaillent de concert avec la SHQ au sein d'un comité dans le but d'effectuer un suivi de l'opérationnalisation des regroupements ainsi que de développer et mettre à la disposition du réseau les outils et les directives nécessaires. Si vous aviez des questions ou des préoccupations à partager, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Congrès 2019

Les formulaires d'inscription ainsi que le programme préliminaire vous seront acheminés à la fin du mois de février. Le congrès du ROHQ se tiendra les 6-7 juin à Québec. Cette année nous offrirons, le mercredi 5 juin, une journée précongrès de formation touchant les principales fonctions de gestion et de gouvernance à l'intention des dirigeants des offices. Plusieurs nouveaux administrateurs ont joint les conseils d'administration d'offices d'habitation et le ROHQ entend répondre à leurs besoins de formation lors de cette journée précongrès. Vous pouvez dès maintenant réserver votre chambre au Concorde de Québec en suivant [ce lien](#) sur notre site Web.

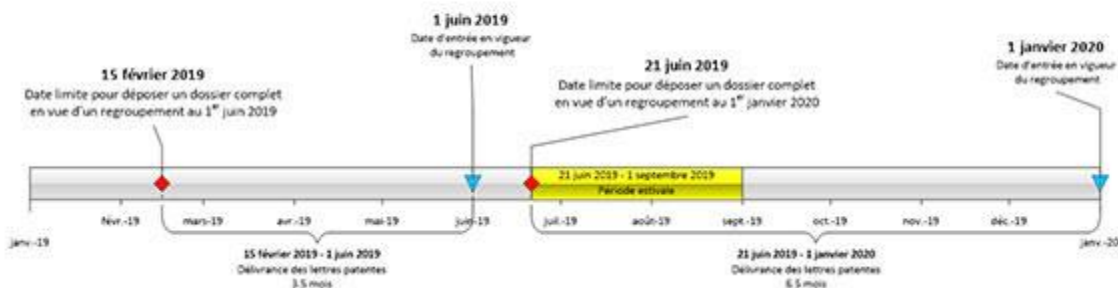
Cotisations 2019 au ROHQ

À titre indicatif, le ROHQ vous acheminera d'ici la fin janvier les documents relatifs à la cotisation des membres pour l'année 2019. La cotisation fait l'objet d'un budget dédié spécifiquement à celle-ci par la SHQ, et qu'il ne peut être utilisé à d'autres fins par les OH.

Échéancier pour un regroupement au 1er juin 2019 ou au 1er janvier 2020

Les offices d'habitation qui entendent se regrouper en 2019 ou en 2020 sont invités, dans le but de faciliter la planification du processus de regroupement, à considérer les étapes et les échéanciers qui faciliteront les travaux. Voici un tableau préparé par la SHQ pour les échéances à respecter afin que le nouvel office d'habitation soit officiellement en fonction le 1er juin 2019 ou le 1er janvier 2020.

Calendrier des regroupements 2019



Les informations relatives à la restructuration du réseau des OH, ainsi que l'ensemble des outils développés par la SHQ se trouvent dans le [site Web de la SHQ](#).

Pour toute information concernant le processus de regroupement ou les échéances qui y sont liées, vous pouvez contacter l'équipe responsable de la restructuration du réseau des OH à la SHQ :

par courriel : regroupementoh@shq.gouv.qc.ca

par téléphone : 1 800 463-4315, poste 1400

RAPPEL : nouvelle mesure : soutien aux projets structurants pour les personnes vivant en logement social 2018-2019

Depuis quelques années, des projets structurants naissent au sein des offices d'habitation et contribuent significativement à l'amélioration des conditions de vie de leur clientèle.

Afin d'encourager ce type de projet, la Société d'habitation du Québec (SHQ) lance une nouvelle mesure : le Soutien aux projets structurants pour les personnes vivant en logement social (SPPVLS). Il s'agit d'une action s'inscrivant dans la mesure 12 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, « Améliorer les conditions de vie et la participation sociale des personnes vivant en logement social ».

Budgets disponibles

Dix projets seront sélectionnés dans le cadre de cette première édition du SPPVLS. Chacun se verra accorder une subvention maximale de 15 000 \$ annuellement, et ce, pour une période maximale de trois années consécutives.

Clientèle ciblée

Les locataires à faible revenu vivant en logement social.

Calendrier

La date limite pour la réception des propositions est le **25 janvier 2019**.

Propositions de projet

Les propositions de projet doivent se faire par le formulaire *Demande d'aide financière*, disponible sur le site Web de la SHQ.

[Suivre ce lien](#)

Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie

Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie sera offert à compter du mois de janvier prochain. Ce nouveau programme de soutien financier s'adressera aux organismes sans but lucratif qui pourront, dans le cadre de l'appel de projets du 7 janvier au 11 février 2019, présenter un projet ciblant les aînés.

Ce programme est issu de la mesure 2.4 du plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025 et vise à améliorer la santé et la qualité de vie de la population. Il soutiendra de nouvelles activités, visant l'acquisition d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif chez les aînés, qui seront offertes par un organisme dans les municipalités ou les municipalités régionales de comté reconnues en tant que municipalités amies des aînés.

Le programme s'appuie sur une approche qui préconise le partenariat, la concertation et la collaboration entre tous les acteurs du milieu pour la réalisation de projets qui ont un effet direct sur les personnes aînées.

L'appel de projets du programme sera disponible dès le 7 janvier à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/soutien-financier-saines-habitudes-de-vie-aines/>.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat aux aînés au 418 528-7100, poste 2313 ou par courriel : gada.shv@mfa.gouv.qc.ca.

Source : Secrétariat aux aînés, direction du vieillissement actif

Prix Régis-Laurin

Le Prix Régis-Laurin a été créé par l'Association des Groupes de ressources techniques du Québec il y a 15 ans. Ce prix vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'individus et d'organisations à la cause de l'habitation communautaire et à l'amélioration des conditions de vie et de logement des personnes à faible et modeste revenu ainsi qu'aux personnes ayant des besoins particuliers.

L'appel à candidatures est commencé afin de récompenser 6 lauréats dans les catégories suivantes :

- Hommage : Pour une personne qui a contribué de façon exceptionnelle à la cause du logement communautaire. Elle se distingue particulièrement par ses réalisations et sa carrière.

- Innovation : Pour un groupe, organisme, entreprise ou individu qui s'est distingué par ses pratiques ou des projets particulièrement innovants en matière d'habitation communautaire.
- Ambassadeur: Pour une personne qui, par ses actions et son implication, a fait rayonner l'importance de l'habitation communautaire et en a été un ambassadeur positif.
- Élu: pour un élu qui a posé des gestes, pris de décisions ou mis en place des initiatives qui ont contribué significativement à la cause du logement communautaire et à son avancement.
- Corporatif : Pour une institution ou une entreprise qui a démontré un engagement et un soutien exceptionnels à l'égard de l'habitation communautaire.
- Organisme : Groupe ou organisme dont les accomplissements en matière d'habitation communautaire, ou en soutien à cette cause, sont remarquables et ont eu des répercussions majeures dans la collectivité.

Si vous souhaitez déposer pour votre organisme, vous devez demander à un tiers de le faire pour vous.

Modalités de participation :

Pour chacune des candidatures soumises, vous devez nous faire parvenir :

- Le formulaire ci-joint dûment rempli;
- Une lettre décrivant pourquoi cette personne ou cette organisation devrait se mériter le prix Régis-Laurin dans la catégorie visée et tout autre document que vous estimez pertinent.

Vous avez jusqu'au 1er mars 2019 pour nous transmettre les candidatures : agrtq@agrtq.qc.ca

Lien : [Prix Régis-Laurin](#)

Source : AGRTQ

Saviez-vous que ?

Vous pouvez publier vos offres d'emploi sur le site Web du ROHQ. Vous avez simplement à nous les faire parvenir au rohq@rohq.qc.ca

L'équipe du ROHQ